

Partie II – LA VIE DEMOCRATIQUE (environ 50% du temps consacré à l'éducation civique - 17 heures 30)

Thème 1 - La vie politique

Thème 2 - La vie sociale

Thème 3 - L'opinion publique et les médias

Thème 3. L'opinion publique et les médias

1. Les médias favorisent et entretiennent la démocratie

▶ **Études 3 - Mise en perspective 2**

Les principaux médias d'information sont la presse écrite, la radio, la télévision et Internet. La liberté des médias est garantie par la loi de 1881, renforcée en 1986 : un média est libre de diffuser toute information tant qu'elle est vraie et vérifiée. La majorité des Français utilisent pour s'informer la radio, la télévision, Internet et pour une minorité la presse écrite. Internet bouscule les habitudes de chacun car il réunit tout (radio, télévision, presse écrite, sites web) et sa diffusion est globale (sur ordinateur, sur les smartphones, sur les télévisions) et ignore les frontières.

Les médias font partie de la démocratie. Ils contribuent à contrôler les pouvoirs ; ils renforcent donc la démocratie. Les médias favorisent les débats d'actualité ou de société, ils permettent la diffusion de toutes les opinions tant qu'elles respectent les limites de la loi.

2. Les médias ne donnent pas toujours une information vraie

▶ **Études 4 & 5 - Mise en perspective 2**

Mais les médias sont partisans. Dans la plupart des cas ils font des choix qui correspondent à leurs idées. Ils sélectionnent les informations, les présentent à leur manière ce qui peut influencer l'opinion publique.

Certains médias simplifie les débats, privilégie le sensationnel, voire l'image choc ou spectacle dans le but d'augmenter l'audience et donc leurs recettes publicitaires. Dans ce cas l'information perd de sa qualité.

Sur Internet, la diffusion des informations va très vite et circulent en quantité énorme ; les journalistes n'ont pas toujours le temps de vérifier leur information. Sur Internet les informations peuvent donc être fausses ou transformées.

Enfin, la démocratie, le pouvoir politique et les médias utilisent beaucoup l'outil des sondages. Il s'agit de définir l'avis de l'opinion publique à partir d'un échantillon représentatif. Ainsi lorsque l'on dit que 45% des français préfèrent telle ou telle chose, dans la réalité on n'a demandé l'avis qu'à 1 000 personnes (par téléphone le plus souvent). Les sondages ne représentent jamais la réalité. Durant les campagnes électorales, les sondages peuvent parfois également influencer les citoyens avant une élection : un électeur indécis choisira très souvent de suivre le candidat donné vainqueur par les sondages.

Les citoyens doivent donc toujours faire preuve d'esprit critique face aux médias. Il faut pour cela ne pas croire toutes les informations (texte, image, journaliste). Pour se faire une opinion personnelle il faut **varier les sources et comparer les informations transmises** (exemple : deux chaînes de télévision, une radio, un site, un journal..).